

## Considérations sur la vitalité de la francophonie panaméricaine

Ghislain Clermont

Number 15, Spring 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005210ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005210ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

### ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Clermont, G. (2003). Considérations sur la vitalité de la francophonie panaméricaine. *Francophonies d'Amérique*, (15), 193–200.  
<https://doi.org/10.7202/1005210ar>

## CONSIDÉRATIONS SUR LA VITALITÉ DE LA FRANCOPHONIE PANAMÉRICAINE

Ghislain Clermont  
Université de Moncton

Les milieux minoritaires francophones nord-américains bénéficient, depuis une décennie, d'études de plus en plus diversifiées qui témoignent de leur originalité et de leur vitalité et qui montrent que ces isolats de langue française contribuent, chacun à son diapason, à la francophonie mondiale. Il y a encore beaucoup à dire sur cette francophonie panaméricaine et les 24 textes retenus pour publication du colloque *La francophonie panaméricaine*<sup>1</sup> le montrent bien, passant de l'Acadie à l'Ouest canadien, de Saint-Pierre et Miquelon aux Antilles, de la création littéraire au folklore, de la survie des minorités à leur épanouissement. La lecture de ce livre est l'occasion de proposer quelques considérations sur la vitalité de la francophonie panaméricaine.

Jean-Marc Fontan, dans son importante contribution, rappelle – nous le savons trop – l'incidence qu'ont les processus d'accélération de la mondialisation et de diffusion de la mondialité sur l'aire culturelle francophone. Mais malgré son éparpillement, il constate qu'on peut toutefois se permettre « de considérer la francophonie comme une civilisation potentielle, non encore dotée d'une vision homogène du sens donné à son historicité, mais capable de le faire si un mouvement social se manifeste dans cette direction » (p. 195). Ce mouvement, à mon avis, est en marche grâce à la détermination et aux initiatives nouvelles des communautés minoritaires, d'une part, et, d'autre part, à l'organisation politique de la Francophonie mondiale qui soutient de façon de plus en plus variée et articulée les échanges et les partenariats. Certes, la mondialité peut être un rouleau compresseur, mais Fontan croit avec raison qu'il est possible de contrer l'uniformité des conduites et des comportements, car « les francophones, comme les autres communautés identitaires, ont à leur disposition un ensemble d'outils, sous la forme d'un capital sociolinguistique territorialisé, pour infléchir l'évolution du devenir de l'humanité dans une direction qui soit respectueuse du genre humain dans sa diversité et son intégralité » (p. 209-210).

La mondialisation menace évidemment les minorités francophones de l'Amérique du Nord, comme toutes les autres, mais les auteurs de ces textes nous rassurent quant à la vie culturelle foisonnante qui se manifeste non seulement au Québec – on le sait déjà très bien – mais aussi en Acadie, en Ontario et au Manitoba, en Guadeloupe et en Martinique, en Haïti et en Guyane. Il est rassurant de constater que ces minorités, même si elles sont réparties sur un

immense territoire, apportent à la Francophonie, sous forme de capital sociolinguistique, un complément essentiel à ses ambitions politiques et lui permettent de mieux définir ses espaces identitaires.

Comme cette quête identitaire se manifeste particulièrement dans la littérature et dans la défense de la langue et des traditions culturelles, il n'y a pas à se surprendre que ce colloque ait privilégié ces éléments. Étudiant la création littéraire en situation de bilinguisme et de plurilinguisme, Louis Francœur et Marie Francœur expliquent qu'en utilisant la langue différemment, Patrick Chamoiseau, Jacques Ferron et Robert LePage ordonnent chacun à sa façon l'univers de la culture et démontrent que « la langue, et singulièrement la langue littéraire, témoigne de cette activité sélective des cultures de la francophonie panaméricaine » (p. 18). Ces trois écrivains, avec tant d'autres du nord au sud du continent, ont contribué à façonner une littérature franco-nord américaine qui reflète notre image, nos mœurs, nos préoccupations.

Jean Morency propose lui aussi des pistes qui rendent compte de l'américanité des littératures au Canada français. Après une longue définition de son modèle, il explique la relecture savante et complexe de la mythologie nord-américaine chez Jacques Poulin qui veut retracer la place de la conscience française en Amérique. Il retient chez Gabrielle Roy une vision optimiste et conviviale de la réalité américaine et un rapport positif à la langue anglaise. Le Franco-Ontarien Daniel Poliquin, réfléchissant sur le métissage et l'identité, « n'en définit pas moins une autre forme d'américanité, plus ouverte et plus éclatée, donnant moins de prise à l'angoisse de la survie identitaire » (p. 32). Le romancier acadien Jacques Savoie, lui, nous fait réfléchir « sur le caractère factice du milieu du cinéma américain et sur le brouillage, aux États-Unis, entre l'univers de la fiction et la réalité proprement dite » (p. 33). Il n'y a pas à se surprendre que l'américanité de ces auteurs s'exprime de façons diverses, vu la variété de leur origine géographique et de leur propre identité. Un peu comme les artistes des arts visuels et du cinéma, ils ont « leur propre façon de problématiser leur rapport à l'Amérique, autant sur le plan du contenu que des formes littéraires » (p. 33). En témoigne l'écrivain torontois Paul Savoie, nomade de son propre lieu, qui réclame son Amérique à lui : « mon Amérique à moi je la traîne comme un île flottante [...] l'hybride que je suis ne sait plus quel nom se donner » (p. 44-45).

La romancière sino-québécoise Ying Chen, selon Keiko Sanada, est aux prises, elle aussi, avec la quête identitaire. Cette immigrante se questionne sur ses origines. En révolte contre son pays, elle utilise le français comme véhicule de création et exprime le rejet d'une Chine qui se dégrade, qui est devenue pour elle « un tas de ruines nostalgiques » (p. 69). Sanada voit dans le roman *Immuable* « une sorte de déclaration délibérée de Ying Chen de l'exil éternel, une manifestation de ses dispositions qui n'appartiennent ni à la Chine ni au Québec » (p. 73).

En comparant des œuvres d'Antonine Maillet, de Francine Noël et de Gabrielle Roy, Violaine Chiang traite du rapport langue-culture-territoire, problématique particulièrement aiguë lorsque l'on doit revendiquer sa

propre langue d'origine. Quand on vit dans un milieu bilingue ou plurilingue comme le sud-est du Nouveau-Brunswick, certains quartiers de Montréal ou Saint-Boniface, on se demande souvent, à l'exemple de la vieille Évangéline Deusse de Maillet, quelle langue parler, comment la parler – et la garder –, et si les efforts qu'on doit déployer en valent la peine. Le français est une cause qui coûte cher, comme le rappelle l'argument chéri de politiciens tièdes et de fonctionnaires rébarbatifs. Et faire partie d'une minorité est « un malheur » comme l'écrit Gabrielle Roy. Aussi beaucoup sont-ils tentés de faire comme cette dernière et de quitter leur milieu où la vie socio-culturelle française est anémiée. Pour trouver enfin leur identité, les personnages de ces trois auteures doivent s'intégrer dans une communauté d'adoption (p. 65), comme l'ont fait tant de francophones nord-américains souffrant de vivre en milieu minoritaire.

Christine Robinson présente une autre Gabrielle Roy, celle qui se joint aux luttes liées à la survivance du français. Dans son autobiographie posthume, Roy dénonce la domination linguistique anglophone au Manitoba, mais d'autres textes (surtout *La Saga d'Éveline*) montrent une certaine ambivalence chez elle à l'égard de la langue. Roy reste fièrement attachée au français certes, au beau parler pur et imagé importé du Québec qui se différencie de l'anglais dominant de Winnipeg, « la langue de l'Autre perçue comme étrange et menaçante » (p. 81), mais elle fait aussi place à l'ouverture à la diversité ethnique, à une fraternité entre les immigrants qui deviennent frères en bâtissant un avenir meilleur. Robinson trouve chez cette romancière l'expression du drame que connaissent les minorités francophones de l'Ouest canadien : un attachement au français, d'une part, une difficulté énorme de contrer la langue anglaise dominante, d'autre part. Que faudrait-il dire alors des minorités francophones des États-Unis, de ces groupes qui en Nouvelle-Angleterre, en Louisiane, en Orégon, furent jadis importants et qui se sont ensuite étiolés, victimes du mal-développement et du rouleau compresseur dont parle Jean-Marc Fontan ?

Deux jeunes auteurs de la Saskatchewan, Laurier Gareau et Michel Marchildon, expriment à leur tour « la frustration d'être francophone en Amérique » (p. 90), d'être marginalisé. Et ils n'en sont pas très heureux : « Fransaskois, c'est quoi ? / « Qu'est-ce que ça mange en hiver ? » » (Marchildon). Cheryl Soulodre a décelé chez eux, ou plus précisément chez leurs héros, un cri du cœur : la vie en milieu minoritaire maintenue dans la servitude pour ce qui est des Métis, la quête d'une identité et la capacité d'aller contre le courant pour les Fransaskois. Selon Marchildon, l'assimilation des francophones de l'Ouest canadien se fait rapidement et sans retour : « C'est trop tard [...] la lutte est finie [...] la guerre est finie, le français... parti » (p. 94). Même si ce jugement sévère ne concorde guère avec les dires de la Commission fédérale des langues officielles, je ne suis pas sûr qu'il faille déjà jeter l'éponge.

La question du Québec ne pouvait pas passer inaperçue à ce colloque. En 1992, *Solaris*, une revue de science-fiction québécoise, publie un « Spécial

langue » où Sophie Beulé a retrouvé les thèmes à la mode à ce moment-là : indépendance du Québec et tensions avec le Canada, référendums avortés, assujettissement du Québec par le Canada, assimilation menaçante, isolement du territoire québécois et état de crise identitaire. Tout cela gravite évidemment autour « de l'incertitude inhérente au questionnement, chez les Québécois, relié au statut politique » (p. 105). Les auteurs de ce numéro essaient bien de légitimer le caractère distinct du Québec et ses demandes traditionnelles ; ils voudraient bien se faire « enfin » comprendre du reste du Canada et ils proclament que ce désir utopique ne les privera pas de la parole : « Nous ne sortirons peut-être jamais d'ici, mais ça ne veut pas dire que nous nous tairons » (p. 119). Beulé cerne et analyse les craintes du Québec à l'heure du néolibéralisme et de la diversité ethnique, porteurs potentiels du syndrome de Babel qui, pour un des auteurs du numéro, « c'est something qui blocks you from telling the difference entre les langues » (p. 111), et qui, pour le poète J. Roger Léveillé de Winnipeg, « n'est pas la différenciation, [...] mais la standardisation » (p. 131).

La création littéraire d'avant-garde et le folklore ont aussi leur place dans ce recueil : Rosmarin Heidenreich décortique la plus récente œuvre néo-dadaïste de J. Roger Léveillé qui veut écrire comme on peint, en manipulant les codes artistiques conventionnels ; Jean-Pierre Pichette fait l'histoire de la cueillette des traditions orales chez les Français d'Amérique et affirme que « oui, la chanson de tradition orale est toujours une réalité bien vivante en Amérique française, particulièrement dans les régions excentriques et en milieu minoritaire » (p. 168) ; Carol Harvey présente les versions d'un même conte dans le folklore panaméricain. Irais-je jusqu'à dire que *La fille aux mains coupées* pourrait aussi symboliser la francophonie panaméricaine minoritaire, trop souvent persécutée et qui finira un jour par triompher de ses agresseurs ?

Il est connu que langue et identité d'un peuple sont inséparables et il n'est pas étonnant que tant *Le Québec par ses textes littéraires* que *l'Anthologie de textes littéraires acadiens* ont relevé ce lien. Michel Martiny y a compté 43 textes sur un total de 390 qui abordent la question linguistique, le plus grand nombre ayant évidemment été écrits durant la période qui va du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Mais attention : si Martiny a raison d'affirmer qu'au Québec « la question linguistique, sans perdre de son actualité, devient en quelque sorte une chose acquise » (p. 234), je ne crois pas qu'il en soit de même ailleurs au Canada où les victoires se remportent au compte-gouttes. Le cri de ralliement de Gaston Miron, « dire l'Amérique en français », n'a pas encore trouvé d'écho « from coast to coast ». J'ajouterai tout de même que dans l'Acadie actuelle, nombre d'intervenants – associations, conseils municipaux, juristes et médecins, étudiants, etc. – font claironner souvent avec efficacité leurs revendications linguistiques.

Jean-Marc Fontan a beau écrire que « les francophones, comme les autres communautés identitaires, ont à leur disposition un ensemble d'outils, sous la forme d'un capital sociolinguistique territorialisé » (p. 209), il reste que les

groupuscules (les grappes ?) disséminés ici et là au Canada ont encore un énorme chemin à parcourir. Les Franco-Ontariens du Nord-Ouest – comme les Acadiens de Chéticamp ou de la Baie Sainte-Marie, comme les francophones du Grand Vancouver ou du nord d'Edmonton – connaissent à leur tour une crise d'identité culturelle. Selon Vincent Schonberger, pour que la communauté franco-ontarienne puisse s'intégrer à une société globale tout en gardant son identité propre et sa langue, il faut mettre l'accent sur l'éducation (des institutions flexibles et innovatrices), la re francisation de la jeunesse (le goût et la confiance de vivre en français), le développement communautaire (activités socioculturelles dynamiques), la promotion de la langue française et de la culture franco-ontarienne, le développement des alliances au sein de la francophonie canadienne et internationale. Je n'hésite pas à dire que les conclusions de Schonberger peuvent servir de modèle à toute diaspora qui veut se donner des objectifs communs : « la lutte contre l'unilinguisme et la francophobie, la reconnaissance du français comme langue officielle d'expression et de communication au niveau régional et provincial, la gestion de l'éducation de leurs enfants dans la langue et la culture de leurs ancêtres, la réappropriation et la protection de leur héritage culturel » (p. 262). À titre d'exemple, les vingt-cinq ans du cinéma franco-ontarien dont Jean-Claude Jaubert fait état. La production de films et de séries télévisées en français en dehors du Québec étant à la hausse, « le cinéaste minoritaire est de moins en moins exilé dans son propre pays et enfermé dans le regard de l'autre » (Yves Bisailon, p. 248). Témoignage que je trouve aussi valable en Acadie qu'à Toronto ou à Winnipeg.

Les questions cruciales « Qui suis-je ? Où vais-je ? » ne sont certes pas l'apanage des Franco-Ontariens ou des Acadiens – ni des Québécois ! L'Amérique créole s'interroge, elle, sur ses rapports avec l'Amérique française, celle du Nord, et voit qu'on n'en est, de part et d'autre, qu'à des balbutiements. Pourtant, Aline Lechaume voit en cette Amérique créole un nouveau souffle pour la francophonie panaméricaine, dont « l'avenir [...] passe par cette rencontre » (p. 287). Ces contrées d'expression française (Martinique, Guadeloupe, Haïti, Guyane) n'ont pas que le soleil et les plages à offrir à la francophonie du Nord mais aussi des arts et une façon de vivre bien à elles qui, une fois leur américanité « réveillée », leur mériteront une meilleure place au sein de cette communauté (p. 300). Ajoutons que l'intégration réussie des nombreux Haïtiens arrivés au Québec dans les trente dernières années est un bon exemple de l'interpénétrabilité culturelle dont il est fait mention par Lechaume.

Les pratiques culturelles des Antilles et de la Guyane françaises appartiennent à la francophonie, affirme Isabelle Gratiant qui se demande cependant où ranger leur littérature, leur production musicale, leurs films : sont-ils des produits de culture européenne ou des produits de culture créole ? Pour intégrer de façon singulière la francophonie internationale et pour mieux contrer le supranational européen en tant que membres de l'Union européenne, Gratiant recommande à ces régions d'affiner leurs particularités, de privilégier

l'action culturelle locale, d'accentuer leur affirmation de soi tout en tissant des liens d'abord avec la Caraïbe puis avec le continent. Leur passé chaotique et douloureux, leur expérience du métissage, leurs modèles multiples peuvent constituer un apport positif, croit Gratiant : « une certaine évolution est hautement probable. La modernité apporte aux Antilles une ouverture de plus en plus large, les confronte au monde tout en soulignant leurs particularismes culturels » (p. 318-319).

L'opinion de François Taglioni n'est pas la même à ce sujet : ces petits territoires francophones, coincés entre la dialectique actuelle de la mondialisation et de la régionalisation, ont de plus en plus de mal à se différencier des groupes hispanophones et anglophones qui les encerclent. La coopération régionale les conduit à une intégration à double tranchant : « En dépit des efforts de la France et du Canada, le vivier de francophones accuse, en valeur relative, une tendance à la baisse dans la Caraïbe » (p. 359). Même si la langue française n'y est plus une figure de proue du développement, soutient Taglioni, la Francophonie y a encore sa place et pourra aider ces communautés à améliorer leur qualité de vie car, conclut-il, « on ne peut réduire l'importance d'une langue et des valeurs culturelles qu'elle véhicule à son poids numérique ; c'est une chance pour la francophonie caraïbe » (p. 360).

Loin de ces « poussières d'empires », Saint-Pierre et Miquelon, France d'Amérique du Nord, est soumise elle aussi aux enjeux historiques de la francophonie. Philippe Bonolas énumère les paradoxes et les obstacles qui assaillent depuis cinq siècles la francité de ce territoire et qui amènent l'auteur à « se demander si le fait de s'accrocher à cette spécificité française ne constitue pas un obstacle au développement. Ne serait-il pas plus opportun de jeter des ponts vers les institutions culturelles et d'éducation francophones du reste du Canada ? » (p. 338). Mais la menace du géant américain vis-à-vis du Canada français ne peut guère inciter ces îles à ce type d'intégration.

La langue française ayant toujours su s'enrichir, ses emprunts aux langues autochtones de l'Amérique furent multiples. Beatrice Bagola cite maints exemples de ces contacts linguistiques qui ont permis d'ajouter bon nombre de mots à la *lingua franca* en Amérique du Nord. S'intéressant à l'inscription des communautés francophones minoritaires dans le champ de l'information électronique, François Paré croit que les réseaux informatisés, comme jadis la presse écrite de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, jouent un rôle positif auprès de ces francophonies qui n'ont pas craint de créer les leurs. Cette nouvelle machine « entraîne à la fois un enrichissement et un vacillement de l'identité » (p. 400) chez les sociétés dominées ou périphériques, mais il est à souhaiter que ces réseaux ne les confinent pas à une ouverture illusoire et qu'ils sachent plutôt les réconcilier et les faire progresser.

Y a-t-il cohabitation ou concurrence réductrice entre le français transnational et les français régionaux à la fin du XX<sup>e</sup> siècle ? Liliane Rodriguez répond qu'il existe « sur le plan de la langue, une cohabitation, voire une cohésion, entre le français transnational et les bases régionales » (p. 417). Des français régionaux ont remplacé des patois, les compétences linguistiques des minori-

tés francophones se sont développées et le français, affirme-t-elle, a réussi à concurrencer l'anglais au point de vue terminologique par des néologismes scientifiques et techniques. Le jardin de la langue française ne manque donc pas, semble-t-il, de plantes nourricières qui le feront encore grandir.

On remarque, à la lecture de ces actes, l'importance de la question de l'américanité des cultures des minorités francophones du continent. Au Canada, tous les arts – et surtout la télévision – sont touchés même si c'est à des degrés très divers. Le phénomène de l'américanité de la culture canadienne-française – et encore davantage celle du Canada anglais – est indéniable, et il peut être enrichissant, même si nombre de nationalistes l'ont (à bon droit ?) dénoncé maintes fois. Après tout, la France demeurera toujours géographiquement plus éloignée que les États-Unis dont les institutions d'enseignement et de culture, sans parler des sciences et des technologies, exercent une force d'attraction par leur nombre et leur qualité.

Pour certains, l'image même des États-Unis constitue une menace à l'identité et au développement de la francophonie à l'échelle continentale. Il est méritoire de défendre l'exception culturelle et de contrer les effets réducteurs de la mondialisation, mais le si redouté rouleau compresseur du « made in USA » ne réussira à nous aplatir que si nous ne savons pas améliorer nos réflexes identitaires. Les francophones de l'Amérique du Nord, s'ils parviennent à puiser dans le meilleur de la culture américaine tout en personnalisant leur rapport à l'Amérique, produiront sans doute une synthèse riche et dynamique de ces deux mondes. De plus, les minorités francophones disséminées ici et là aux États-Unis sont appelées à connaître un futur meilleur grâce à l'éveil qu'elles manifestent depuis quelques années.

La Franco-Amérique, aussi coincée soit-elle par le Goliath anglo-américain, jouera peut-être un jour un rôle plus important dans l'ensemble de la francophonie panaméricaine. Les actes de ce colloque sont rassurants à ce sujet : la sève française coule de Saint-Pierre et Miquelon aux Antilles, de l'Acadie à Saint-Boniface, du Québec à la Louisiane. Et d'autres isolats existent en Alberta et en Colombie-Britannique, au Maine et en Orégon, au Massachusetts et en Californie.

En conclusion, les actes de ce colloque nous informent de façon opportune et juste sur de nombreuses facettes de la francophonie panaméricaine actuelle. Ils montrent que les minorités dont il est question possèdent une identité véritablement nord-américaine assortie d'un certain décrochage par rapport à l'Europe. La France est bien sûr toujours présente au Canada français et encore davantage aux DOM-TOM, mais les caractéristiques locales acquises par osmose avec le géant américain sont de plus en plus nombreuses et évidentes. On n'en est heureusement pas encore à une coupure nette d'avec la mère-patrie – ce serait catastrophique –, ce qui n'empêche pas une mutation, une évolution des enjeux de la francophonie panaméricaine : il s'agit tout bonnement d'une redéfinition socio-culturelle adaptée à un environnement qui porte l'empreinte d'une majorité autre que la nôtre.

Disons encore que les auteurs ont fait un tour pertinent de l'état des lieux et des enjeux. Tout en restant très menacé, cet immense espace francophone est appelé à s'étendre encore même s'il est privé de territoires nationaux homogènes. De tous ces textes cependant, il n'y en a pas qui font allusion à la question fondamentale de la démographie. Les recensements indiquent pourtant, l'un après l'autre, la perte de vitesse du français vis-à-vis de l'anglais, devenu une superpuissance linguistique. La proportion des francophones de l'Amérique du Nord allant donc en décroissant, les conséquences socio-culturelles qui en découlent seront de plus en plus significatives : il n'y a pas pire épée de Damoclès pour ces minorités.

## NOTES

---

1. *La francophonie panaméricaine : état des lieux et enjeux*, sous la direction d'André Fauchon, actes du 18<sup>e</sup> colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, Collège universitaire de Saint-Boniface, 20-22 mai 1999, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2000, 419 p.